

PUBLICITÉ

Annonces : 15 ct. le mm.
ou son espace
Réclames : 40 ct.
Avis mortuaires : 35 ct.
Régie des annonces :
Publicitas S.A. Sion
tél. (027) 244 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48
Brigue
tél. (028) 312 83

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 20.-
Etranger Fr. 28.-
Chèques postaux Il c 58
Rédaction et administration :
Martigny
tél. (026) 610 31

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Courts métrages

LE MERLE ETAIT DEVENU... FASCISTE !

Un Italien de la Vénétie, bien connu pour ses idées anti-fascistes, possédait un merle chanteur, qui faisait sa gloire, dans son appartement de Rovereto. Notre homme ayant dû s'absenter quelques semaines, quelle ne fut pas sa surprise et son indignation en se voyant accueillir, à son retour chez lui, par son merle qui sifflait à perdre haleine, «Giovinezza», l'hymne fasciste de malheureuse mémoire ! Stupéfait, le Vénétien se bouchait les oreilles et allait faire un sort à son merle lorsqu'il apprit que des amis, pendant son absence, lui avaient joué le tour d'apprendre l'hymne musolinien à l'oiseau. Il prit du bon côté la plaisanterie mais ne s'en débarrassa pas moins du merle car il ne pouvait supporter cette abominable «Giovinezza» qu'il débaîtait à longueur de journée !

POEME ELECTRONIQUE

„Silencieusement, les champs transparents
Flottaient aux flancs des montagnes désertes
Tandis que la lune se levait
Le paysage serin s'éclaira sombrement”.

Qui a écrit ses vers traduits de l'anglais ? Tout simplement une machine électronique ! On a donné, dans une localité de Floride, une poignée de noms, de verbes, d'adjectifs, d'articles, de conjonctions, d'adverbes et de pronoms à un cerveau électronique et on a pressé le bouton. Le résultat a été - dit-on - le poème ci-dessus !

Comme la chose se passe en Amérique où la publicité ne perd jamais ses droits, nous doutons fort que cette expérience ne parvienne - pour reprendre une expression de la machine - „à éclairer sombrement” notre lanterne sur le proche remplacement des Muses par un bouton électronique...

L'AUTOROUTE DU VALAIS

Si étrange que cela puisse paraître, cette autoroute du Valais n'emprunte pas le territoire de notre canton !

Il s'agit de l'autoroute Lausanne-St-Maurice, que l'on aurait pu appeler autoroute de la Riviera ou du Léman mais que nos amis et voisins vaudois eux-mêmes désignent sous le nom d'autoroute du Valais.

Est-ce que, du côté de Lausanne ou de Vevey, on serait plus conscient que nous autres Valaisans de l'importance vitale de cette artère pour notre canton ?

Pour notre part, ce n'est pas la première fois que nous attirons l'attention sur le rôle-clé que joue la liaison Lausanne-Valais.

Si, en période estivale, la route de St-Gingolph constitue un passage très intéressant, il faut bien reconnaître que notre porte d'entrée principale est cette voie du Léman vaudois aujourd'hui surencombrée, quasiment impraticable à certaines heures de pointe, comme le savent les automobilistes pris une fois ou l'autre dans ces files interminables auxquelles de plus en plus nombreux sont les conducteurs qui leur préfèrent le détour par les hauts, du côté vaudois, et par Chamonix ou le Bas de Morgins, pour ce qui concerne la région genevoise.

Ces chemins des écoliers ne sont d'ailleurs pas exempts de surprises. Ne nous contrediront pas ceux qui, lors de la journée valaisanne à l'Expo sont partis un peu tard du Valais et ont dû se contenter de regarder le cortège à la télévision, vers Châtel-St-Denis ! Disons bien vite qu'il s'agit d'un cas exceptionnel car ça n'est pas tous les jours que plus du tiers de la population valaisanne se rend à Lausanne.

Il n'en reste pas moins que les plus pessimistes prévisions des experts se trouvent dépassées en ce qui concerne la densité du trafic sur la „route du Valais”. C'est avec une avance d'une dizaine d'années sur les calculs établis que se réalise l'asphyxie de ce secteur, malgré les améliorations qui y ont été apportées. Les comptages de Villeneuve n'ont-ils pas indiqué un record suisse, alors que dans certains milieux on témoignait

de pas mal de scepticisme devant les cris d'alerte répétés appelant une accélération du programme fixé pour la construction de l'autoroute.

Nous avons assisté, à Lausanne, à l'une de ces séances d'information organisée, sauf erreur, par un comité d'action en faveur des autoroutes. Les experts en circulation routière, les représentants des autorités cantonales, les organisations d'automobilistes, tout le monde était tombé d'accord pour entreprendre des démarches afin de raccourcir les délais prévus. Ce qui nous avait frappé à cette conférence et par la suite, c'est l'attitude plutôt passive de notre canton. On participait, mais sans trop de conviction. On se disait peut-être qu'une autoroute nationale, construite sur territoire vaudois, n'était pas au premier plan des soucis routiers valaisans.

C'est sans doute la raison pour laquelle, malgré des suggestions que nous savons avoir été faites au bon endroit, aucun comité valaisan d'action n'a été constitué en faveur de... l'autoroute du Valais !

Heureusement pour nous, le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard, par son incidence directe sur le trafic de la région lémanique, et le mouvement d'opinion unanime qui s'est fait pour compléter cette percée par le Rawyl et un tunnel routier au Simplon, sont des événements qui vont mettre pleinement en lumière la nécessité d'aménager au plus tôt la porte d'entrée du Valais.

Déjà un tronçon de cette autoroute du Valais, près de Vevey, a été mis en soumission, sur un devis de 2 millions.

C'est minime si l'on veut mais c'est tout de même un départ. D'un autre côté, on vient d'apprendre qu'une décision a été prise au sujet du passage délicat de Chillon. On parlait d'un tunnel ou d'un viaduc. L'exposition des premières études de l'autoroute du Valais qui s'est ouverte lundi à l'école polytechnique de l'Université de Lausanne a permis à M. Dubochet, ingénieur en chef du bureau de construction des autoroutes, d'annoncer que la solution adoptée était le viaduc. Encore un point d'acquis. Petit à petit se dessine la forme définitive

de ce passage-clé le long du Léman dont l'importance, pour nous, est d'une incalculable valeur.

Aurons-nous le Rawyl, aurons-nous le Simplon, aurons-nous le prolongement jusqu'à Brigue de cette autoroute lorsqu'elle sera terminée ? Autant de questions qui doivent nous préoccuper si nous ne voulons pas manquer le coche, comme on l'a manqué pour le Grand Saint-Bernard, avec la

route d'accès Martigny-Bovernier.

On nous dira que tout ceci est du ressort de l'autorité fédérale. Soit. Mais ce qui nous appartient, sans conteste, est d'avoir une ligne de conduite, de faire valoir nos arguments avec conviction et fermeté.

C'est à la mesure de cette volonté que l'on évaluera le poids de nos revendications justifiées et qu'on leur donnera suite.
Gérald Rudaz.

Vous m'en direz tant !

On peut vivre longtemps dans l'intimité de quelqu'un sans jamais le connaître.

Ainsi tenez, un de mes amis m'a discrètement montré du doigt dans la rue, un passant qui se perdait dans la foule.

— Regarde-le bien, m'a-t-il dit, tu n'auras pas souvent l'occasion de voir un tel personnage.

— Mais, m'écriai-je, il ne m'est pas étranger, c'est Machin-Chouette avec lequel j'ai partagé souvent un pot.

— Lui-même, en effet, il ne paie pas de mine.

— Et alors ? Qu'a-t-il de tellement exceptionnel aujourd'hui ?

— Rien, enchaîna mon interlocuteur, il

s'apparait comme à moi, jadis, sous les traits d'un bon vivant, qui aime à se promener, qui boit volontiers son verre, et qui accomplit son travail, dans ses moments de loisirs, avec une tranquille assurance.

— Eh ! oui, il prend le temps de vivre et s'il se distingue en cela de la majorité de nos contemporains, il ne se distance pas tellement de nous. Je ne comprends pas doc pas e quoi, il se singularise à tes yeux.

— Moi non plus, je n'avais pas été frappé par la particularité de son cas, poursuivait révéremment mon interlocuteur. Pendant trente ans, je l'avais traité comme un joyeux compagnon, prompt à un bon mot, toujours prêt à se distraire et qui m'enchantait par une philosophie souriante, quand, un beau jour, à la faveur d'une circonstance imprévisible, j'ai saisi brusquement son visage sous son vrai jour et j'en fus bouleversé.

— Que de mystère !

— Oh ! ne souris pas, car cet homme, à présent, je ne puis le rencontrer sans l'aborder avec infiniment de respect et quand il me tend la main de son air jovial si je ne la baise pas, dans un élan de dévotion, c'est pour ne point offenser sa modestie qui est immense, ni le contraindre à me relever. Tiens, le voilà qui repasse... essayons de nous recueillir, sans éveiller son attention.

— M'expliqueras-tu, enfin, ce qui t'engage à le considérer comme un être extraordinaire ?

— Il mit son doigt à ses lèvres : « Chut ! murmura-t-il, c'est un saint !

— Lui ! Avec ses façons de petit bourgeois satisfait de son sort ?

— C'en est un ! et précisément à cause de cela. Si nous étions l'un et l'autre à sa place, il est certain que nous n'aurions pas le cœur à nous divertir, mais que nous présenterions au monde entier, une moue amère et désabusée. Suis-le des yeux, il va son chemin, tout gaillard, et maintenant, il entre dans un bistrot, le visage épanoui, pour ne point assombrir les autres de ses soucis. Quelle maîtrise de soi ! Quelle gentillesse ! Quel cran ! Je te le répète, c'est un saint !

— Comment le sais-tu ?

— Hier, il m'a présenté sa femme, alors j'ai compris ! Et depuis, quand il consent à venir à ma rencontre eh bien, je ne parviens pas à lui cacher mon émotion.

Pas d'erreur, c'est un saint cet homme-là, j'en mettrai ma main au feu !

A. M.

Déficit record de notre balance commerciale

Au cours de la conférence entre les représentants cantonaux et le Conseil fédéral, il a été convenu que la lutte contre la surchauffe doit absolument se poursuivre sur tous les fronts. Les pouvoirs publics devraient pouvoir contribuer davantage qu'ils ne le font, à alléger le marché de la construction et à sauvegarder la construction de logements en faisant preuve de plus de retenue dans le secteur des travaux publics. On enregistrera avec satisfaction la régression de la spéculation foncière. L'octroi d'une autorisation de construire n'implique aucune garantie quant aux possibilités de financer le projet en cause. Les cantons n'ont pas éprouvé de difficultés particulières pour mettre en place l'appareil administratif nécessaire à l'application de l'arrêté sur la construction et ils sont en mesure d'en assurer le bon fonctionnement.

En dépit de cet optimisme, les enquêtes et les chiffres montrent que les répercussions de la haute conjoncture sur l'économie nationale n'en continuent pas moins de se manifester. C'est ainsi, qu'au cours des quatre premiers mois de l'année, le déficit de notre balance commerciale s'est élevé au montant record de 1 570 millions de francs ce qui représente 355 millions de plus qu'au cours de la période correspondante de 1963. Quant aux investissements, ils sont supérieurs de 1.5 à 2.5 milliards de francs à l'épargne. Ce bilan n'a rien de rassurant. C'est le moment que choisit l'Office fédéral des transports pour annoncer une hausse des tarifs CFF qui entrera en vigueur le 1er novembre prochain. On ne comprend plus. La hausse touchera le petit voyageur, celui qui parcourt de courtes distances. C'est ainsi que le trajet Zurich-Lugano reviendra à 33 francs au lieu de 31,60 francs, la hausse est de 4,4 % alors qu'il faudra payer 5,20 francs au lieu de 4,40 francs pour se rendre de Zurich à Winterthur. L'augmentation est de 18,2 %. Le renchérissement moyen des voyages de sociétés et d'écoles sera de 13,8 % ce qui est considérable. On se demande si la hausse des tarifs CFF se justifie, alors que notre grande régie nationale a bouclé ses comptes, en 1963, avec un produit net de 23,2 millions de francs, 25,7 millions de francs si l'on ajoute le solde actif reporté de l'exercice précédent. Le versement de 8 millions de francs à la réserve légale a pu

être effectué normalement. La réserve légale a ainsi atteint 112 millions de francs au total. De même, le service des intérêts du capital de dotation de 400 millions de francs a pu être rassuré. Il s'agit d'un montant de 16 millions. Le solde actif de 1,7 million de francs a été porté à nouveau. La majoration des tarifs procurera 14 millions de francs de plus dans les transports des envois séparés et 55 millions de francs dans celui des voyageurs. La hausse projetée est psychologiquement mal venue. Comment veut-on associer le peuple à la lutte contre le renchérissement alors que le Conseil fédéral augmente ses dépenses, accepte certaines hausses que l'homme de la rue ne peut concevoir ?

Le prix du «couvert» sera supprimé en France

Le ministère des finances a annoncé que le «couvert» (droit de s'asseoir à table dans les restaurants), serait bientôt supprimé en France. Cette décision a été prise lors d'une réunion des préfets de 23 départements touristiques présidée par M. Giscard d'Estaing, ministre des finances. Le gouvernement a lancé un programme de stabilisation des prix touristiques et de lutte contre le «coup de fusil». Outre la suppression du «couvert» une surveillance sévère sera exercée sur les prix des restaurants, des hôtels et des établissements publics.

Les funérailles des victimes de la Verte à Chamonix

La terrible catastrophe qui a endeuillé Chamonix par la mort de quatorze guides et stagiaires à l'Aiguille Verte a eu une répercussion émouvante dans tous les milieux alpinistes de chez nous.

Lors des funérailles impressionnantes, une nombreuse délégation de guides valaisans conduite par M. Xavier Kalt, président, et M. Bertholet de Verbier, ainsi que les délégués de l'Office du tourisme régional de Martigny représenté par MM. Amédée Saudan président de Martigny-Combe, Eugène Moret directeur de l'Office du tourisme et Fernand Gay-Crosier, président de Trient ont tenu à y prendre part et à apporter l'hommage de leur sympathie à nos amis chamoniards.

La revision du procès Jaccoud

Parmi la centaine de pièces jointes par Pierre Jaccoud à la demande de révision de son procès, figure le témoignage de douze experts suisses, français, allemands, anglais, autrichiens et américains. Les témoignages tendraient à démontrer qu'un des éléments de l'accusation, en l'occurrence le manteau de pluie, taché de sang, et les cellules hépatiques trouvées sur le poignard, n'est pas valable. D'autre part, la forme des plaies, trouvées sur la victime, ne correspondrait pas au poignard appartenant à Pierre Jaccoud.

Décès de l'épouse du général Guisan

Mme Henri Guisan, veuve du général, est décédée mercredi matin à 5 h. à Pully, dans sa maison de Verte-Rive, propriété de sa famille. Marie Dœlker était née le 26 octobre 1875 à Pully. Elle avait épousé Henri Guisan le 28 octobre 1897.

Mme Henri Guisan fut toute sa vie une compagne fidèle et attentive, s'occupant tout spécialement des soldats de son mari et des familles de soldats. Elle créa, pendant la dernière guerre, une layette, qui envoya des milliers d'objets à de jeunes mamans et adressa aux soldats des vêtements chauds.

Mme Guisan contribua ainsi efficacement aux œuvres sociales de l'Armée. La mort de son mari, le 8 avril 1960, fut pour elle une terrible épreuve dont elle ne se remit qu'imparfaitement.

PRESSING KUMMER

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Décalage
- Décalissage
- Imperméabilisation
- Teinture
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 h.

Complet : Fr. 8.50

Jupe : Fr. 3.50

Bernasconi & Michellod — MARTIGNY
Rue des Hôtels — Tél. (026) 619 74

BANQUE TROILLET & CIE S.A.

MARTIGNY

LIVRES D'ÉPARGNE

à 3 mois : 3 ¼ %

BONS DE DÉPÔTS

à 3 ans : 4 % - à 5 ans : 4 ¼ %

BAGNES - FULLY - ORSIÈRES

P 602 S